



LANGLOIS

AVOCATS - LAWYERS

Montréal, le 7 décembre 2018

Stefan Chripounoff
T +1 514 282-7807
stefan.chripounoff@langlois.ca

Me Véronique Dubois
Régie de l'Énergie
Tour de la Bourse, Case Postale 001
800, Place Victoria, 2e étage, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PAR SDÉ ET PAR COURRIEL

Objet : Transition Énergétique Québec inc.
et Hydro-Québec, Énergir et Gazière, mises-en-cause
Dossier : R-4043-2018
Notre dossier : 339564-0003

Chère consœur,

Nous faisons suite aux demandes faites par Hydro-Québec Distribution (ci-après « **HQD** ») (C-HQD-0012) et Énergir (C-Énergir-0012) souhaitant le report au 17 décembre 2018 de l'échéance pour répondre aux demandes de renseignements que les intervenants leur adressent sous l'aspect 2 du dossier.

Transition énergétique Québec (« **TEQ** ») ne s'oppose pas auxdites demandes de report, dans la mesure où la Régie estime qu'elles n'auront pas pour effet d'engendrer le report des dates de l'audience au fond qui sont fixées du 21 mars au 5 avril 2019. Si la Régie accueille les demandes de report d'HQD et d'Énergir, TEQ souhaiterait également bénéficier du même délai additionnel pour répondre aux demandes de renseignements que les intervenants lui ont adressées sous l'aspect 2 du dossier.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.

Stefan Chripounoff

c.c. Me Marie Tardif (Transition énergétique Québec)
Me Pierre-Luc Desgagné (Langlois avocats s.e.n.c.r.l.)